



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 04/07/2016
Compte rendu affiché le : 11/07/2016
Date de la convocation : 29/06/2016

Nombre de délégués : 34	Nombre de délégués concernés : 24
En exercice : 33	En exercice : 23
Présents : 8	Présents : 8
Votants : 8	Votants : 8

Présents: CCPSG : Charbonnier JY, Demmelbauer P
CCFL : Rousset L, Gonon P, Bonnier D
CCHL : Murigneux P,
SEM : Mme Bussière L SIE A : Vincent G
Autres communes :

Excusés : Mrs Barcet S, Blanchon PF, Deshayes S, Berne M, Gandilhon M, Dussurgey P
Assistaient à la réunion : Piot Y
Secrétaire de séance : Gonon P

Le quorum n'ayant pas été atteint lors du Comité Syndical du Sima Coise du 28 juin 2016, le Comité Syndical, conformément à la loi, peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents

N°626, Objet : Désignation d'un élu délégué au CNAS pour le SIMA

Monsieur le Président rappelle que le SIMA adhère au Centre National d'Actions Sociales et qu'il est nécessaire de désigner un membre du Comité Syndical en qualité de délégué élu notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical acceptent que le Vice-Président Pascal GONON soit le délégué élu pour représenter le SIMA.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20160704-626-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2016

Fait à Saint Galmier
Le 04/07/2016
Le Président
Jean Yves Charbonnier